

Réf: Dossier 414092

## Avis de constitution

### SOCIETE « SINOMA IVORY COAST ENGINEERING »

Siège ABIDJAN COCODY, Val-Doyen angle avenue  
booker washington, Lot 19, Ilot 464

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2025 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 18/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINOMA IVORY COAST  
ENGINEERING »

Objet : - Le Génie Civile  
- les contrats d'ingénierie  
- la construction  
- la construction métallique  
- la fabrication de structures et d'équipements  
en acier  
- Logistique et Transport  
- Le Commerce  
- L'importation et l'exportation

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, Val-Doyen angle avenue  
booker washington, Lot 19, Ilot 464

Dirigeant(s) M BO WENSHUAI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06215 du 24/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37912/GTCA/RC/2025 du 24/06/2025

